Bilan de compétences eutrepreneurial

Présentation

Cohérences est un organisme de formation et d'accompagnement individuel et collectif **Formation, Bilan de compétences, bilan d'orientation, Coaching,..**

Au plus proche de vos besoins, Cohérences s'appuie sur plus de 25 années d'expériences pour vous proposer :

- Un accompagnement individualisé et adapté à votre demande.
- Une méthodologie orientée vers l'action pour engager concrètement une évolution professionnelle qui vous correspond / qui correspond à vos attentes / pour donner du sens à votre travail.
- Notre engagement concernant le respect de consentement, de confidentialité, de neutralité.

Qu'est-ce que le bilan de compétences ?

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.
C'est une démarche d'accompagnement personnalisé, qui permet de prendre du recul sur sa situation professionnelle actuelle et de mieux se connaître pour cheminer progressivement et sereinement vers l'atteinte de ses objectifs professionnels.

Quels sont les pré requis ?

Cette formation s'adresse **à toute personne** souhaitant mener un travail de réflexion sur son parcours professionnel et ses perspectives en vue de l'élaboration d'un projet professionnel et/ou de formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Quels sont les objectifs ?

Il permet de :

- Définir vos aspirations et vos motivations pour entreprendre
- Découvrir la réalité de la création / reprise d'entreprise
- Identifier les missions et compétences d'un chef d'entreprise
- Vérifier la cohérence de votre profil personnel et professionnel avec un projet de création d'entreprise
- Evaluer votre potentiel entrepreneurial et identifier vos points forts et axes d'amélioration
- Être accompagné dans les différentes étapes de définition de votre projet entrepreneurial
- Explorer un projet de création d'entreprise et l'opportunité de le mettre en œuvre
- Transformer votre idée de création en projet
- Mesurer la faisabilité du projet de création d'entreprise, le confronter à la réalité « terrain »

Quels sont les modalités et délais d'accès ?

- Présentiel, mixte ou à distance.
- Environ 15 jours selon l'accord de prise en charge.

Accessibilité aux personnes handicapés

Notre établissement est conforme à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Processus en 3 phases

A chaque phase, des objectifs et des outils.

Programme de 24 h, réparti en 8 modules, compatible avec une activité professionnelle.
Cette mise en application progressive permet de garantir l'efficacité de la formation.

=> **20 heures d'entretien individuel en présentiel et/ou en visio-conférence**
+ 4 heures de recherche et de passation de test

1. Phase d'entretien préliminaire

Objectif général	• Confirmer votre engagement dans la démarche. • Définir et analyser la nature de vos besoins. • Informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
Outil utilisé	• Entretien avec un consultant. • Grille de recueil des besoins et analyse partagée.
Durée	• 1h00 environ.

2. Phase d'investigation

- Module 1 : **Identifier votre profil de porteur de projet**

Les +	• Analyser les grandes étapes de votre parcours de vie professionnelle • Définir vos aspirations et vos motivations pour entreprendre • Cibler le projet de création ou reprise d'entreprise Ou • Recenser toutes les idées de création d'entreprise, • Identifier le degré de maturité dans la définition du projet pour adapter les objectifs de l'accompagnement

- Module 2 : **Evaluer vos compétences entrepreneuriales**

Les +	• Identifier et valoriser vos compétences entrepreneuriales • Identifier vos capacités et potentiels d'évolution en lien avec le projet de création d'entreprise • Découvrir la réalité de la création / reprise d'entreprise

- Module 3 : **Diagnostiquer vos motivations, besoins et valeurs ajoutées**

Les +	• Identifier ou préciser vos centres d'intérêts professionnels • Analyser vos valeurs de travail, vos priorités professionnelles • Vérifier la cohérence de votre profil personnel et professionnel avec un projet de création d'entreprise • Identifier vos atouts et points forts en termes de personnalité au travail

- Module 4 : **Déterminer vos points forts et axes de développement**

Les +	• Réaliser un 360 degrés ou faire évaluer vos points forts et axes de vigilance par des tiers. • Prendre conscience de vos qualités et axes de développement perçus par votre entourage

- Module 5 : **Confirmer l'idée ou faire émerger les idées de création d'entreprise**

Les +	• Explorer l'idée de création ou de reprise d'entreprise Ou • Faire émerger des idées de création ou reprise d'entreprise, en lien avec vos centres d'intérêts et capacités • Explorer les avantages et inconvénients de chaque idée. • Réaliser des recherches documentaires sur les domaines professionnels en lien avec les idées de création • Accompagner dans la pré-sélection de 3 idées à explorer

- Module 6 : **Passer de l'idée au projet**

Les +	• Mesurer la faisabilité du projet de création d'entreprise, le confronter à la réalité « terrain » • Réaliser des enquêtes métiers auprès de chefs d'entreprise pour prendre conscience de tous les aspects de la fonction • Débuter l'étude de marché : décrire les produits/services ; veille concurrentielle, définir sa cible, réaliser des enquêtes terrains • Débuter le plan de communication commercial • Etudier les contraintes liées au projet : financières, logistiques, commerciales • Repérer les éventuels besoins de formation et les dispositifs de financement associés

- Module 7 : **Passer à l'action, mettre en œuvre le projet**

Les +	• Identifier les grandes étapes de mise en œuvre du projet de création d'entreprise • Identifier les freins au changement pour mieux les dépasser • Elaborer une stratégie personnelle de mise en œuvre du projet de création d'entreprise

3. Phase de conclusion

- Module 8 : **Confirmer votre projet de création ou de reprise**

Les +	• Vous restituer un document de synthèse personnalisé • Formaliser les principales étapes de la mise en œuvre de votre projet

Phase de suivi à 6 mois

Entretien de suivi proposé afin de :

- Évaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur votre carrière, votre formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

Moyens techniques et outils ?

- Accès au test IRMR via une plateforme Internet sécurisée
- Jeu de l'oie, analyse systémique
- Livret de réflexion, guides de questionnement (situation professionnelle, bilan des réalisations, valeurs de travail, critères de choix des métiers…)
- Supports pour réaliser les enquêtes auprès des professionnels et des organismes de formation.
- Documentation sur les métiers et les formations / Logiciel Parcouréo / Transférence.
- Ordinateur, Internet sont en accès dans nos bureaux.
- Pour le distanciel : Zoom, Teams…

Méthodes mobilisées ?

En face à face et/ou à distance, des méthodes d'accompagnement diversifiées sont proposées aux bénéficiaires utilisant les techniques de coaching individuel pour favoriser la mise en action du stagiaire.
Elles s'appuient sur des **outils digitalisés** d'aide au choix d'orientation professionnelle.
Le bénéficiaire travaillera sur ses compétences, talents, motivations, valeurs et intérêts.
Il construira et validera son projet professionnel en collaboration avec le(la) consultant(e), via des recherches personnalisées et des enquêtes terrain.
Un plan d'action personnalisé est réalisé en fin de bilan.
En fin de bilan, une synthèse co-construite et confidentielle est remise au bénéficiaire. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.
Votre consultant est à votre écoute, respecte le cadre de la confidentialité, votre consentement et a une posture de neutralité.

Quels sont les modalités d'évaluation ?

- **Avant la formation** : évaluation des besoins sous forme d'un entretien préliminaire individuel.
- **En fin de formation** : évaluation de satisfaction « à chaud ».
- **Après la formation** : questionnaire de suivi à 6 mois.

Le bilan de compétences se déroule sur une période de 3 à 4 mois.

Durée

24 heures, se répartissant ainsi :

- 20 heures d'entretiens individuels, en présentiel et/ou en visio-conférence.
- 4 heures de recherches personnelles et de tests.

Format de l'accompagnement

- Individuel.
- Pendant ou hors temps de travail.

Tarif

- 2.050,00 € nets de taxe.
- Financement : CPF, Plan de développement compétences, France Travail, FNE et à titre personnel.

Suivi à 6 mois

Un entretien de suivi est proposé à l'issue du bilan, afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet (en face à face ; en distanciel : Zoom, Teams ; téléphone ou mail).

Les + du bilan de compétences chez Cohérences

- ✓ Être accompagné dans un cadre **bienveillant / centré sur l'humain et structuré.**
- ✓ Un accompagnement **orienté coaching** favorisant la mise en actions du bénéficiaire.
- ✓ Un **consultant expérimenté dans l'accompagnement en bilan de compétences et en coaching.**
- ✓ **Présentiel** : 20h d'entretiens individuels en face à face pour approfondir la réflexion en toute confiance et vous accompagner dans les décisions importantes.
- ✓ Accès illimité pendant la durée du bilan à un **logiciel/une plateforme de recherche des métiers PARCOUREO.**
- ✓ **Prestation sur-mesure** : Durée, contenu des séances et outils adaptés en fonction de vos attentes et de votre rythme.
- ✓ Restitution d'un **document de synthèse personnalisé.**